



Etat des connaissances en matière de CEM – Avis d'experts

En janvier 2010, la **Health Protection Agency (HPA, Royaume-Uni)** a mis à jour son aide-mémoire sur la téléphonie mobile¹. On peut y lire que :

Il existe un consensus scientifique selon lequel, mis à part le risque accru d'accident de la route dû à l'usage d'un téléphone mobile au volant, il n'y a pas de preuve claire d'éventuels risques pour la santé liés aux téléphones mobiles et aux antennes relais.

En outre, la HPA relève que depuis l'année 2000, des études ont été réalisées par des experts, dans de nombreux pays, et tous arrivent à des conclusions semblables quant au manque de preuves scientifiques claires sur l'existence de risques réels pour la santé. Pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur ces études, voici une sélection de celles publiées au cours des 18 derniers mois :

Le **Groupe d'experts indépendants sur les champs électromagnétiques (IEG)**, qui est un organe consultatif de l'Autorité suédoise de sécurité des radiations (SSM) a publié son « Sixième rapport annuel »² en décembre 2009. Il conclut :

Sur le cancer et les téléphones mobiles :

Dans l'ensemble, les études publiées à ce jour n'attestent pas d'un risque accru de cancer lié à l'usage d'un téléphone mobile après dix années d'utilisation environ, en termes de tumeurs cérébrales et autres tumeurs crâniennes. En ce qui concerne les tumeurs autres qu'intracrâniennes, peu d'études ont été réalisées, mais les motifs de soupçonner un quelconque lien entre ces tumeurs et la téléphonie mobile sont encore plus faibles que dans le cas des tumeurs crâniennes.

Sur le cancer et les émetteurs :

Néanmoins, ces résultats, associés aux données animales négatives et au faible degré d'exposition aux émetteurs, rendent hautement improbable que le fait de vivre à proximité d'un émetteur augmente le risque de cancer.

En novembre 2009, cinq autorités nordiques chargées de la sécurité des radiations (le Conseil national danois de la santé, l'Autorité finlandaise

¹ http://www.hpa.org.uk/webw/HPAweb&HPAwebStandard/HPAweb_C/1195733769169

² <http://www.stralsakerhetsmyndigheten.se/Global/Publikationer/Rapport/Stralskydd/2009/SSM-Rapport-2009-36.pdf>; Le gouvernement suédois a revu son programme de protection contre les radiations et l'IEG relève à présent de la nouvelle Autorité suédoise de sécurité des radiations (SSM).



des radiations et de la sécurité nucléaire, l'Autorité islandaise de sécurité des radiations, l'Autorité norvégienne de protection contre les radiations et l'Autorité suédoise de sécurité des radiations) ont récemment publié une déclaration commune relative à l'« exposition du grand public aux champs électromagnétiques des radiofréquences »³.

Ce dernier document s'ajoute à une longue liste d'avis et opinions d'experts sur les champs électromagnétiques, publiés au cours des dix dernières années. Il est important d'observer que tous ces rapports concordent s'agissant d'affirmer que les preuves scientifiques ne démontrent aucun risque réel pour la santé provenant de l'usage des téléphones mobiles opérant dans le cadre des lignes directrices internationales, ou de la présence d'infrastructures de communications à proximité des habitations.

La conclusion à laquelle sont parvenues les autorités nordiques est la suivante :

Les autorités nordiques, à l'unanimité, estiment qu'il n'existe actuellement aucune preuve scientifique d'un quelconque risque pour la santé associé aux champs de radiofréquence dans un environnement de vie ordinaire. Cette conclusion va dans le même sens que l'avis des organisations consultatives et scientifiques internationales qui figurent ci-dessous [ICNIRP, 1998 et 2009 ; OMS, 2005 et 2006 ; SCENIHR 2009 ; Groupe d'experts indépendants sur les champs électromagnétiques de la SSM, 2007]. Les autorités nordiques ne considèrent pas comme nécessaire d'émettre une recommandation commune en vue de mesures supplémentaires destinées à réduire ces champs de radiofréquence.

En août 2009, l'**ICNIRP (Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants)** avait publié deux documents importants, le premier étant une étude des indices épidémiologiques liés aux téléphones mobiles, le second analysant les indices concernant l'intégralité du spectre des radiofréquences.

Le premier document, édité par le Standing Committee on Epidemiology de l'ICNIRP et publié dans le journal scientifique *Epidemiology*, concluait :

...Dans l'ensemble, les études publiées à ce jour ne montrent pas de risque accru de tumeur cérébrale ou autre tumeur crânienne quelconque à l'issue de 10 ans environ d'utilisation d'un téléphone mobile. (...) En ce qui concerne les tumeurs à croissance lente (...) l'absence de lien de

³http://www.stuk.fi/stuk/tiedotteet/2009/en_GB/news_578/_files/82468697241813139/default/Nordic-Statement-EMF161109.pdf



*cause à effet constaté jusqu'à présent est moins révélatrice, en raison de la trop courte période d'observation.*⁴

Le second document sert à la fois de référence scientifique pour l'OMS ainsi que de révision pour le guide, défini par l'ICNIRP, des limites d'exposition aux champs électriques, magnétiques et électromagnétiques. Les conclusions du rapport, basées sur des preuves expérimentales, sont les suivantes:

...la plausibilité des divers mécanismes non thermiques avancés est très faible.

...de récentes études in vitro et sur des animaux, portant sur la génotoxicité et la cancérogénicité, sont plutôt conséquentes dans l'ensemble et indiquent que de tels effets sont improbables à des niveaux de DAS de 4 W/kg maximum.

*Les données expérimentales ne suggèrent pas, jusqu'à présent, que les enfants sont plus sensibles que les adultes aux radiations de RF, mais peu d'études pertinentes en ce sens ont été réalisées.*⁵

Opinion du Comité scientifique des risques sanitaires émergents et nouveaux de la Commission européenne (SCENIHR, février 2009)

*« Trois sources de preuves indépendantes (études épidémiologiques, in vitro et sur des animaux) indiquent que l'exposition à des champs de RF n'entraîne probablement pas d'augmentation du risque de cancer chez l'Homme... »*⁶

El Comité Científico Asesor en Radio-frecuencias y Salud – CCARS (janvier 2009)

« Les préjugés à l'encontre des stations de base ne sont pas en phase avec les données disponibles. La vérification des faibles niveaux d'exposition nous permet d'affirmer qu'il est peu vraisemblable que les ondes de RF (de la téléphonie mobile) présentent un risque pour la santé. »

et

*« L'usage et l'exposition d'individus adultes à des ondes provenant de téléphones mobiles, sur une période de 10 ans, ne sont pas liés à une augmentation du nombre de tumeurs cérébrales. »*⁷

⁴ http://journals.lww.com/epidem/Abstract/2009/09000/Epidemiologic_Evidence_on_Mobile_Phones_and_Tumor.5.aspx

⁵ <http://www.icnirp.org/documents/RFReview.pdf>

⁶ http://ec.europa.eu/health/ph_risk/committees/04_scenihhr/docs/scenihhr_o_022.pdf

⁷ <http://www.ccars.es/docs/informes/INFORME%20CCARS%202007-2008.pdf>



Agence internationale pour la recherche sur le cancer (Le cancer dans le monde 2008)

Sur les causes du cancer :

« L'évidence du caractère cancérigène des champs de radiofréquence est encore moins claire. Quelques études épidémiologiques réalisées sur des lieux de travail ont indiqué une possible augmentation du risque de leucémie et de tumeur cérébrale, tandis que d'autres ont indiqué des diminutions. Ces études pèchent par un certain nombre de limites. La preuve expérimentale a également ses limites, mais elle suggère que les champs de radiofréquence ne provoquent pas de mutations génétiques. Le manque de reproductibilité des résultats restreint les conclusions possibles. »

Sur l'usage de téléphones mobiles et le risque de cancer :

« En matière de radiofréquence, les données disponibles ne révèlent pas de risque excessif de cancer du cerveau et autres néoplasmes associés à l'usage de téléphones mobiles »⁸.

Administration américaine des denrées alimentaires et des médicaments (octobre 2008)

Téléphones cellulaires – Aspects sanitaires :

« Au cours des 15 dernières années, les scientifiques ont réalisé des centaines d'études sur les effets biologiques de l'énergie de radiofréquence émise par les téléphones cellulaires. Bien que certains chercheurs aient fait état de modifications biologiques liées à l'énergie de RF, ces résultats n'ont pu être reproduits. La majorité des études publiées n'ont pas permis de faire le lien entre l'exposition aux ondes de radiofréquence émise par les téléphones cellulaires et des problèmes de santé. »⁹

Les fabricants d'appareils de téléphonie mobile représentés par le MMF prennent très au sérieux toutes les questions concernant la sécurité des téléphones mobiles. Le MMF a précisément été créé pour soutenir la recherche scientifique constante dans ce domaine, ainsi que pour faciliter l'accès des consommateurs concernés par ces questions à des sources d'informations qui font autorité. Pour plus d'informations, consultez le site Internet du MMF : www.mmfai.org

mars 2010

⁸ <http://www.iarc.fr/en/Publications/PDFs-online/World-Cancer-Report>

⁹ <http://www.fda.gov/cdrh/wireless/index.html>